

L'ASSURANCE
D'UN
INVESTISSEMENT
DIVERSIFIÉ

Gan
Patrimoine
Évolution

Contrat d'assurance vie
multisupport

Assuré d'avancer





GAN PATRIMOINE ÉVOLUTION

Un dispositif **essentiel** dans votre **stratégie** patrimoniale

L'assurance vie - notamment dans le cadre d'un contrat multisupport - est essentielle dans une stratégie de protection et de diversification de votre épargne. La clé de l'équilibre entre sécurisation et potentiel de performance réside dans la répartition entre les supports en unités de compte⁽¹⁾ et le fonds en euros. Elle vous permet de construire un patrimoine financier diversifié et de le valoriser dans un cadre fiscal et successoral avantageux.



Gan Patrimoine Évolution en 3 points forts

- Un contrat d'assurance vie multisupport souple et modulable.
- Une palette complète de supports appartenant :
 - aux classes d'actifs incontournables (actions, obligations, monétaire...),
 - aux secteurs les plus divers, en termes d'activité (matières premières, santé, immobilier...) ou de zones géographiques (France, Europe, Monde, pays émergents...).
- Des services et garanties pour personnaliser votre placement.

Savoir-faire et proximité

À travers notre contrat d'assurance vie multisupport, vous accédez aux compétences complémentaires, au sein du groupe Groupama, de Gan Patrimoine, de Groupama Gan Vie, de Groupama Asset Management et de sociétés de gestion externes parmi les plus solides et reconnues.

Un réseau professionnel de conseillers patrimoniaux

Vos objectifs, votre situation familiale et la complexité des marchés financiers exigent un accompagnement personnalisé. **Votre conseiller Gan Patrimoine est votre interlocuteur unique.** Il dispose de l'expertise nécessaire pour vous conseiller et vous accompagner dans la mise en place de solutions adaptées à votre stratégie patrimoniale. Sa valeur ajoutée est d'assurer un suivi dans le temps pour vous orienter lorsque vos objectifs évoluent.

Une marque de référence depuis plus de 100 ans

Gan Patrimoine est un acteur majeur dans le domaine de la gestion de patrimoine depuis 1913.

Une expertise globale en assurance vie

Au sein de Groupama, l'un des principaux groupes d'assurance français, Groupama Gan Vie est la société vie unique du groupe dédiée aux assurances de personnes (épargne, retraite, prévoyance et santé).

⁽¹⁾ L'assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur, qui peut être sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

CHOISISSEZ L'ORIENTATION DE VOTRE ÉPARGNE...

Avec Gan Patrimoine Evolution, vous accédez à une offre en unités de compte (UC), riche et diversifiée, en gestion interne et externe. Issus des principales classes d'actifs, ces supports d'investissement sont sélectionnés pour leur diversité géographique, thématique et sectorielle, selon une méthodologie rigoureuse. Cette offre vise à favoriser la diversification de votre épargne avec des opportunités de performance sur les différents marchés financiers.

En Gestion déléguée :

→ 1 fonds en euros

→ 188 supports en UC de 38 sociétés de gestion externes*.

Votre investissement est géré par nos experts et bénéficie en outre de savoir-faire complémentaires avec :



Groupama
ASSET MANAGEMENT

Groupama Gan
REIM

BLACKROCK



PICTET
Asset Management

- **Groupama Asset Management**, l'un des principaux acteurs français de la gestion d'actifs.
- **Des partenaires stratégiques**, reconnus pour leur leadership dans leur domaine :
 - > **la gestion diversifiée avec Blackrock**, acteur majeur mondial de la gestion d'actifs.
 - > **la gestion obligataire avec M&G Investments**, l'une des équipes d'analystes les plus étoffées sur le marché obligataire en Europe.
 - > **les marchés actions internationales, avec Pictet Asset Management**, leader européen sur ce segment.
- **Des sociétés de gestion externes** sélectionnées pour la qualité et l'étendue de leurs gammes de supports financiers. Acteur spécialisé ou global, chacune de ces sociétés de gestion répond à des exigences multiples. Nos experts vérifient et analysent régulièrement leur solidité financière et la compétence de leurs équipes de gestion, pour proposer des supports capables de délivrer des performances de qualité sur le long terme, ainsi que leur capacité à préserver le capital en période de baisse des marchés.

La **complémentarité** de ces sociétés est un critère primordial pour vous offrir une **réelle diversification**.

* au 30 octobre 2020



Groupama
Asset Management



Groupama
ASSET MANAGEMENT

9^{ème} société de gestion d'actifs en France*, Groupama Asset Management a pour cœur de métier la gestion active de capitaux pour le compte d'une clientèle composée d'entités du groupe, d'investisseurs institutionnels, d'entreprises et de distributeurs. Ses spécialistes proposent des solutions globales d'investissement couvrant les principales classes d'actifs, tout en intégrant les valeurs de l'Investissement Responsable.

*d'après le classement AFG au 31/12/2018



L'European Funds Trophy, organisé par Fundclass en partenariat avec plusieurs médias européens prestigieux, a décerné à Groupama Asset Management 3 nouvelles récompenses dans la catégorie 41 à 70 fonds notés :

- Prix 2020 de la meilleure société de gestion en France,
- Prix 2020 de la meilleure société de gestion en Europe,
- Prix 2020 spécial Fundclass de la meilleure société de gestion.



En direct des marchés

Sur ganpatrimoine.fr suivez l'actualité des OPCVM, simulez leur performance sur une période, comparez les performances entre fonds, créez des alertes email...

OPTEZ POUR UN MODE DE GESTION QUI VOUS CORRESPOND

La Gestion déléguée, pour confier la maîtrise de votre épargne à nos experts.

Vous voulez valoriser votre épargne mais vous n'avez pas le temps de gérer vos investissements entre les différents supports financiers ? Gan Patrimoine vous accompagne **à travers la Gestion déléguée**.

Ce mode de gestion s'adapte à votre profil d'investisseur⁽²⁾ et vous permet de **confier la répartition de votre épargne à des professionnels**. Leur expertise vous permet de profiter des opportunités des marchés financiers de manière réactive et adaptée.

La Gestion « libre » si vous avez de solides connaissances en matière financière.

Vous investissez librement sur plusieurs types de supports financiers, du plus sécuritaire au plus dynamique, selon votre profil d'investisseur⁽²⁾ et votre horizon de placement.

... Et aussi la possibilité de mixer les 2 modes de gestion au sein de votre contrat : parlez-en à votre Conseiller.

⁽²⁾ En fonction de vos objectifs, de votre horizon de placement et du niveau de risque/rendement que vous êtes prêt à accepter.

DIVERSIFIEZ VOTRE INVESTISSEMENT

La diversification des fonds est un principe essentiel en matière d'épargne. Les supports financiers ont tendance à évoluer dans le temps, différemment les uns des autres. Une répartition diversifiée de l'épargne au sein de votre contrat d'assurance vie est donc indispensable pour optimiser la recherche de performance à long terme. Vous bénéficiez pour cela de

la souplesse des arbitrages qui favorise une gestion active de votre contrat. À tout moment, vous-même ou les experts Gan Patrimoine (selon la gestion choisie) pouvez modifier la répartition de votre épargne selon vos besoins, vos objectifs ou l'évolution des marchés. **Tous les arbitrages sont gratuits** : vous n'avez aucuns frais à supporter.

CONSEILS D'EXPERTS

Pour tirer le meilleur parti de votre contrat Gan Patrimoine Évolution...

La clause bénéficiaire, élément essentiel de votre contrat, doit toujours préciser le prénom, le nom, la date de naissance et l'adresse de la ou des personnes désignées, ainsi que le lien de parenté.

Protégez vos proches en optant pour la Garantie plancher. En cas de décès, vos bénéficiaires percevront au minimum le capital décès correspondant à vos versements*, net de frais si le contrat se trouve en moins-value au moment de l'évènement. Une vraie sécurité en cas de baisse des marchés financiers !

* Diminués des rachats partiels éventuels.

Bénéficiez d'un complément de revenus grâce à des rachats partiels programmés** à partir du fonds en euros ou des UC. Vous en choisissez librement le montant et la périodicité.

** Uniquement dans le cadre de la Gestion Libre.



ZOOM SUR LA GESTION DÉLÉGUÉE

UNE SOLUTION D'INVESTISSEMENT CLÉ EN MAIN

Contrat d'assurance vie multisupport, Gan Patrimoine Évolution vous permet d'investir sur plusieurs types de supports financiers, du plus sécuritaire au plus dynamique. Comme il n'est pas forcément évident de disposer du temps et des connaissances nécessaires, la Gestion déléguée vous permet de confier cette répartition à des experts.

Six profils de gestion vous sont proposés au titre de la Gestion déléguée ⁽³⁾

PROFILS		RÉPARTITION DE L'ÉPARGNE À HAUTEUR DE ⁽⁴⁾		
Gestion Sérénité		40 % sur des supports en unités de compte	+	60 % fonds en euros
Gestion Modérée		60 % sur des supports en unités de compte	+	40 % fonds en euros
Gestion Équilibrée		80 % sur des supports en unités de compte	+	20 % fonds en euros
Gestion Équilibrée Durable		80 % sur des supports en unités de compte respectant des critères ESG*	+	20 % fonds en euros
Gestion Dynamique		100 % sur des supports en unités de compte		
Gestion Offensive		100 % sur des supports en unités de compte à dominante actions		

Pour diversifier votre épargne en toute simplicité

Avec la Gestion déléguée, vous accédez à un service personnalisé, qui prend en compte votre profil d'investisseur en fonction de vos objectifs, votre horizon de placement et le niveau de risque/rendement que vous êtes prêt à accepter. Ce mode de gestion vous offre 3 avantages majeurs :

La tranquillité

Après avoir choisi votre orientation de gestion, vous confiez la répartition de votre épargne à nos professionnels. Vous n'avez plus besoin d'intervenir.

La transparence

Vous êtes régulièrement informé des modifications apportées à la répartition de votre épargne grâce à vos relevés d'opérations.

L'adaptation

Selon une méthodologie rigoureuse, nos experts analysent les marchés financiers. En fonction de ce contexte, ils sélectionnent minutieusement les supports sur lesquels répartir votre épargne et réalisent un suivi régulier pour en adapter la répartition.



Vous cherchez à diversifier votre épargne et peut-être vous diriger vers des projets de développement durable ?

La Gestion Déléguée Durable s'adapte à votre profil d'investisseur et vous permet de confier la répartition de votre épargne à des professionnels. Vous pouvez maintenant bénéficier de nouvelles solutions d'épargne innovantes, génératrices de performances financières à long terme avec un impact environnemental et sociétal.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller

*Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) permettent d'évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes (salariés, partenaires, sous-traitants et clients). ⁽³⁾ Au titre de la Gestion déléguée, des frais de gestion annuels complémentaires sont prévus et sont égaux à 0,24 % de l'épargne investie sur les supports en unités de compte du profil de gestion choisi par l'adhérent. ⁽⁴⁾ Le niveau de risque visé est équivalent à l'exposition globale en actions, celle-ci pouvant varier significativement à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers. Gestion Sérénité : exposition globale en actions de 20 % [risque faible de perte en capital], Gestion Modérée : exposition globale en actions de 30 % [risque modéré de perte en capital], Gestion Équilibrée : exposition globale en actions de 50 % [risque moyen de perte en capital], Gestion équilibrée durable : exposition globale en actions de 50 % [risque moyen de perte en capital], Gestion dynamique : exposition globale en actions de 70 % [risque important de perte en capital], Gestion offensive : exposition globale en actions de 80 % [risque très important de perte en capital]. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. **Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qui peut être sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

GESTION LIBRE : L'INVESTISSEMENT EN TOUTE AUTONOMIE...

Pour vous aider dans la diversification de votre épargne, des options d'arbitrage automatique gratuites peuvent être choisies à la souscription ou à tout autre moment, en cours de vie du contrat.

Des options de gestion en plus !

→ Diversifiez votre épargne tout en sécurisant les éventuelles plus-values

Avec l'option **Sécurisation des plus-values**, vous déterminez un seuil de déclenchement de la sécurisation. Les plus-values réalisées sur un ou plusieurs supports en unités de compte sont automatiquement transférées vers le fonds en euros.

- Vous définissez librement votre seuil parmi 4 au choix (5%, 10%, 15% ou 20%) pour l'ensemble des supports concernés.
- Vous pouvez à tout moment **ajouter ou supprimer des supports**.

→ Dynamisez votre capital en douceur

Sur une durée allant de 2 à 36 mois selon votre choix, l'option **Lissage des investissements** vous permet d'investir progressivement chaque mois, à partir du fonds en euros, le montant que vous avez choisi vers des supports en unités de compte. Le risque lié aux variations des cours des marchés est ainsi lissé.

→ Et d'autres options appréciables pour investir sereinement

- L'option **Limitation des moins-values relatives** permet de sécuriser automatiquement le capital en cas de baisse du cours de l'unité de compte. Vous déterminez un seuil de déclenchement automatique d'arbitrage de l'encours détenu sur l'unité de compte vers le fonds en euros. Vous avez le choix entre les 3 seuils suivants : -10%, -20% ou -30%.
- Avec le **Canal de performance**, vous combinez les options Sécurisation des plus-values et Limitation des moins-values relatives.



Options d'arbitrage automatique gratuites





Et quelle que soit la formule de gestion choisie...

DE MULTIPLES OPTIONS À LA SORTIE

- Effectuer un **RACHAT TOTAL**, en récupérant l'intégralité de votre capital.
- Percevoir **UNE RENTE À VIE**, individuelle ou réversible à votre conjoint.
- Convertir votre capital en **RENTE DÉPENDANCE** si la perte d'autonomie est avérée en cours de vie du contrat.

LA FISCALITE ATTRACTIVE DE L'ASSURANCE VIE



Les exonérations en cas de rachat⁽⁵⁾

Après 8 ans, les plus-values sont exonérées d'impôt sur le revenu, dans la limite annuelle de 4 600 € pour un célibataire ou 9 200 € pour un couple marié ou pacsé et soumis à imposition commune.

Les exonérations des capitaux décès.

L'assurance vie permet de transmettre en cas de décès un capital largement exonéré des droits de succession aux bénéficiaires de votre choix.

Sont ainsi concernés le conjoint, le partenaire de PACS et les frères et sœurs, si ces derniers vivaient ensemble et sous certaines conditions et ce, quel que soit le montant des capitaux décès qu'ils perçoivent et la date des versements.

Pour les autres bénéficiaires, la fiscalité successorale s'apprécie suivant que les versements ont été effectués avant ou après les 70 ans de l'assuré.

⁽⁵⁾ Fiscalité en vigueur au 01/01/2020



DES SERVICES PERSONNALISÉS POUR UNE GESTION RÉACTIVE DE VOTRE CONTRAT



Vous disposez d'un espace client sécurisé sur ganpatrimoine.fr 24h/24 et 7j/7.

Vous pouvez notamment :

- **Consulter le détail de vos contrats :**
l'historique de vos opérations, vos relevés de situation trimestriels, vos lettres d'information.
- **Effectuer des opérations de gestion :**
des versements libres et programmés, des arbitrages, pour modifier la répartition de votre épargne entre les supports.
- **Consulter et mettre à jour :**
si besoin vos informations personnelles (adresse, coordonnées bancaires, téléphoniques et email) .

Votre conseiller

Gan Patrimoine

Filiale de Groupama Assurances Mutuelles
Société anonyme d'intermédiation en assurance
au capital de 8 220 690 euros
457 504 694 RCS Lille - APE : 6622Z
150 rue d'Athènes - CS 30022 59777 Euralille.
www.ganpatrimoine.fr - contact@ganpatrimoine.fr
N° d'immatriculation 09 051 780 - www.orias.fr

Gan Patrimoine distribue les produits de
Groupama Gan Vie : Société Anonyme au capital
de 1 371 100 605 euros 340 427 616 RCS Paris
APE : 6511Z
Siège social : 8/10 rue d'Astorg 75008 Paris
Entreprises régies par le Code des assurances.

Groupama Asset Management : Société
Anonyme au capital de 1 878 910 euros -
Siège social : 25 Rue de la Ville l'Évêque
75008 Paris - 389522152 RCS Paris
Agréée en qualité de société de gestion de
portefeuilles par la COB (désormais AMF)
sous le n°GP93-02



Assuré d'avancer

ganpatrimoine.fr